

Bienvenue à **LEVENS**

ENTRE MER ET MONTAGNES

Circuit de l'Arpasse



Fiche de randonnée

Circuit de l'Arpasse

Départ : Levens (558m)

Dénivellation : + 420 m - 420 m

Distance : 9,500 km environ

Durée totale : 3h environ

Niveau : randonnée moyenne

Cartographie : IGN Top 25 n° 3741 ET

C'est le premier sommet que l'on aperçoit à l'Ouest du village, quoique plutôt dénudé dans sa partie sommitale, son toponyme signifiant : le pâturage élevé.

Remarquer la qualité du chemin qui descend du village, ainsi que dans le secteur du Sargier, pour apprécier le travail de calage de chaque pierre, qui a résisté à l'usure du temps. La position décentré de ce sommet pourtant de faible altitude (695m) offre un panorama de premier ordre sur l'ensemble des randonnées proposées autour de Levens.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Département des Alpes-Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Depuis la Place de la République, passer à droite de la fontaine, s'engager dans la rue Heraut, puis par des escaliers, d'où la balise 291 indique le large chemin caladé (empierré et pavé de galets), dit des Valettes, encore très bien conservé, qui descend au Sud du village.

Suivre sur la droite la route (b.292) qui dessert la base des sapeurs forestiers, négliger sur la gauche la route de la Mole, passer devant la caserne des sapeurs pompiers.

Quitter cette voie à la balise 293 pour s'élever par un large chemin, qui assez vite devient plat, avant de descendre par de larges lacets, franchir le vallon de l'Albarée, début d'une montée assez rectiligne qui conduit à proximité de la grande propriété de l'Albarée (550m - b.294).

S'engager plein Sud, par un petit sentier coupant par trois fois la piste qui s'élève vers le sommet, puis la longe un court instant, avant de grimper par une large trace parallèle à la piste jusqu'à la cote 691m, d'où presque de niveau, on atteint le point culminant du mont Arpasse (695m - b.295).

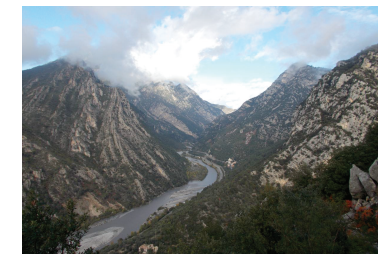
Excellent belvédère sur le val d'Estéron dominé par le massif du mont Vial (1550m), le massif du Cheiron (1778m) ainsi que la plaine du Var.

Traverser le plateau vers le sud, descendre vers les pylônes, parcourir 50 mètres et prendre le petit sentier sur la droite. Suivre ce sentier en crête qui offre de belles vues sur Bonson, le hameau du Gabre et Plan du Var, avant de retrouver (b.296) le vrai chemin Levens-Plan du Var .

Suivre vers la droite (Est) ce large chemin qui franchit le ravin de l'Arpasse (446m) et s'élève sans difficulté vers le petit collet de l'Albarée (550m - b.294).

Utiliser la piste forestière (plein Sud) qui va passer à la naissance du vallon de l'Albarée, en traversant une petite châtaigneraie, avant de retrouver la route de la Mole (558m).

Prendre à gauche (Nord) cette route qui en trois lacets ramène à la base des sapeurs forestiers, d'où à droite (b.292) par le chemin caladé dit des Valettes qui conduit au centre ville.



**OFFICE DE TOURISME METROPOLITAIN
NICE CÔTE D'AZUR**

BUREAU DE LEVENS

1 Place V. Massegli 06670 LEVENS

Tél. 09.62.66.85.84

Courriel : info.levens@nicedazurtourisme.com

LEVENS

#ExploreNiceCotedAzur

